

## DESCRIPTION DU POSTE DE MEDECIN GENERALISTE

### Activité médicale :

- consultations médicales (rendez-vous programmés et non-programmés)
- visites à domicile
- consultations en binôme avec un ou une autre professionnel·le du centre de santé communautaire
- participation à la permanence des soins du secteur de garde (gardes le week-end et astreintes les soirs de semaine) avec récupération des heures

### Travail en équipe interprofessionnelle

- participation aux réunions hebdomadaires (3h/semaine) autour de situations des personnes accompagnées
- travail en lien avec les autres professionnel·le·s du secteur
- utilisation d'un dossier partagé informatisé
- réflexion et travail autour des postures professionnelles dans un centre de santé communautaire

### Organisation collective interne

- réunion collective (2h/semaine) de coordination interne
- entretien des locaux (1h/semaine) et gestion des stocks

### Formation

- formation continue via le DPC
- participation à l'accompagnement d'équipe, supervision

### Autres activités possibles si souhaité :

- création, participation et animation d'ateliers collectifs
- accueil (portée principalement par 2 accueillant·es mais partagée par l'ensemble des professionnel·le·s du centre)
- gestion administrative
- accompagnement de stagiaires

## CONDITIONS DU POSTE

- CDD (d'août à février), pouvant évoluer en CDI
- minimum 1 journée par semaine
- salaire égalitaire (1800€ net par mois pour 1 ETP – soit 11,87 € net par heure)
- planning adapté en fonction des horaires d'ouverture du centre : du lundi matin au samedi midi avec au moins 1 jour OFF dans la semaine
- 5 semaines de congés payés annuels, évolutif

*Si vous ne souhaitez pas travailler directement dans le centre, sachez qu'il y a de la place sur le secteur et que nous serons ravies de collaborer avec vous !*



## QUI SOMMES -NOUS ?

### **Présentation du centre de santé communautaire**

Le centre de santé communautaire a ouvert le 1<sup>er</sup> mai 2024. Nous sommes actuellement une équipe stable de 9 personnes, composée de composée de 2 accueillantes, 2 accompagnatrices sociales-médiatrices en santé, 1 orthophoniste, et 4 médecins généralistes.

Des constats et des analyses communes aux membres de l'association sont à l'origine de ce projet. En effet, nous pensons que la santé est une question politique, que les réponses aux difficultés rencontrées sont très souvent collectives et qu'elles sont à co-construire. C'est pourquoi les actions du centre de santé communautaire se développeront directement avec les habitant·es afin de partir de leurs besoins et de leurs moyens.

### **La santé communautaire**

Pour nous, "faire de la santé communautaire" permet de prendre en compte les déterminants de santé environnementaux et d'agir sur le contexte dans lequel nous vivons. Elle s'inscrit dans un territoire donné, au sein d'un groupe de personnes ayant des problématiques communes (il est possible mais non indispensable de se sentir appartenir à cette communauté). Les expériences partagées par ces personnes créent un vécu commun qui forge une expertise collective. Pour que cela fonctionne, il nous semble indispensable que les besoins de la population soient identifiés par les habitant·es avec les professionnel·le·s. Ainsi, en proposant de "faire de la santé communautaire", nous réfléchissons l'accessibilité pour inclure toutes et tous et permettre que l'accueil soit adapté à chacun·e.

### **Les postures professionnelles que nous tentons de mettre en place**

Nous souhaitons mettre au cœur de notre exercice professionnel un questionnement éthique permanent sur nos pratiques, en particulier autour des questions de postures d'accueil et d'accompagnement. Nous pensons que prendre en compte les places de chacun·e dans la relation d'accompagnement est aidant pour tendre à ne pas reproduire les rapports de pouvoir et de dominations. Cela s'applique également pour les rapports entre professionnel·le·s.

Favoriser un accueil inclusif, adapté à chacun·e implique que les professionnel·le·s soient vigilant·e·s à la posture qu'ils adoptent.

### **L'accueil**

Nous avons pensé le centre de santé communautaire avant tout comme un lieu d'accueil inconditionnel, ouvert à toutes et tous. Un lieu qui donne aux personnes la possibilité de se poser dans un espace chaleureux, qu'elles aient un rendez-vous ou pas. Un lieu qui permet aussi les échanges et les rencontres pour les personnes qui le souhaitent.

Nous pensons que prendre soin commence dès l'accueil, que c'est une ambiance, une présence, une écoute... C'est un espace où les vulnérabilités, qui ne peuvent être déposées ailleurs, sont évoquées et prises en compte pour permettre la création d'un lien, un premier pas vers l'accompagnement, le soin. L'accueil peut être le premier filtre/décodeur de la demande et ainsi structurer/soutenir le travail individuel et collectif, le travail du soin. L'accueil se passera quand on passe la porte d'entrée du centre de santé mais pas que. Il est également un façon de faire et d'être. C'est pour nous une vraie posture professionnelle.

### **Fonctionnement du centre**

Le centre de santé communautaire fonctionne en autogestion. Il s'agit d'une forme d'organisation où les décisions sont prises collectivement, de façon horizontale. Chaque personne est considérée, a une place, et connaît sa place (1 personne = 1 voix). Ce mode d'organisation vise à abolir les rapports hiérarchiques. L'autogestion implique le partage des pouvoirs et celui des responsabilités. Cela entraîne au sein du groupe un engagement réciproque pour assumer une responsabilité collective. Cela suppose que les rôles et tâches tournent sans pour autant que tout le monde fasse tout. Tout cela permet de partager la charge de travail, de transférer les rôles, les missions et les pouvoirs.

